

09.08.2018 – 09:35 Uhr

Les travailleurs doivent impérativement bénéficier de la croissance

Bern (ots) -

Il y a des années que la situation économique n'avait plus été aussi bonne et les perspectives aussi réjouissantes. Il est donc temps que les travailleurs bénéficient enfin de la croissance économique et ce, par des augmentations salariales d'au moins 2%. Pour empêcher une nouvelle baisse du pouvoir d'achat des travailleurs, il faut à nouveau prendre davantage de mesures salariales générales.

C'est avec un grand engagement et une flexibilité maximale que les travailleurs ont contribué à rendre possible le boom économique actuel. Les pronostics du SECO annoncent une croissance économique de 2.4% pour l'année en cours. Pour Travail.Suisse, l'organisation faîtière indépendante des travailleurs et les fédérations affiliées Syna, transfair et Hotel&Gastro Union, il est clair que cette reprise doit profiter aux travailleurs. Il y a donc impérativement besoin d'augmentations tangibles d'au moins 2 %.

Un grand retard à combler en termes d'ajustement salarial

Au cours des années passées, les travailleurs ont dû se contenter d'augmentations salariales modestes et, parfois même, de gels des salaires. Cela a contribué à maintenir la compétitivité des entreprises durant les années de crise et durant la période de surévaluation du franc. Pour la première fois depuis 10 ans, les travailleurs ont même dû subir, en 2017, une perte de salaire réelle à cause de la reprise du renchérissement. Aujourd'hui, les travailleurs doivent impérativement pouvoir bénéficier eux-aussi de la reprise, resp. de l'essor économique.

Maintien du pouvoir d'achat uniquement par des mesures générales

Depuis 2006, la part des augmentations salariales générales a diminué en permanence, seule un tiers de la masse salariale a vraiment pu en bénéficier. La plupart des ajustements salariaux a eu lieu de manière individuelle et donc de manière opaque, voire parfois arbitraire. Avec la reprise du renchérissement (les pronostics s'attendent à un renchérissement de 1% en 2018), il faut impérativement que davantage d'augmentations salariales générales soient à nouveau accordées, sinon une grande partie des travailleurs se verra menacée d'une perte massive de pouvoir d'achat.

Franchir une nouvelle étape en direction de l'égalité salariale hommes-femmes

Il faut également se focaliser sur les salaires des femmes. La différence salariale inexplicable et toujours persistante (=discrimination salariale) des salaires des femmes de 7.4 % est absolument inacceptable et l'égalité des salaires hommes-femmes doit impérativement être promue. Il faut une volonté plus forte pour pouvoir contrôler l'égalité des salaires dans l'entreprise avec des méthodes statistiques reconnues et prendre les éventuelles mesures nécessaires pour une amélioration.

Contact:

Gabriel Fischer, Responsable de la politique économique de
Travail.Suisse, Tél. 076 412 30 53

Arno Kerst, Président de Syna, Tél. 079 598 67 70

Stefan Müller-Altermatt, Conseiller national et président du syndicat
transfair, Tél. 076 332 15 26